

2AU1I - Comprendre les organisations

Crédits ETCS	5	Implantation		ISFSC - Rue de la Poste 111 - 1030 Bruxelles	
Volume Horaire	60	Niveau CFC	6	Période	Q.1
Langue(s)	français				
Cycle	Bachelier - Assistant social				
Niveau	Bloc 2	Pondération de l'UE		100 points	
Obligatoire/Option	Obligatoire				
Responsable UE	Michael Vaneeckhout - m.vaneeckhout@isfsc.be				

Cette UE est composée de 2 AA :

2A11I - Gestion des initiatives sociales et comptabilité

2A12I - Sociologie des organisations

Cohérence de l'UE : les AA de cette UE sont associées soit en raison de leur cohérence disciplinaire, soit en raison de la complémentarité des compétences et des capacités qu'elles évaluent.

Prérequis / Co-requis : Aucun

Critère de réussite de l'UE : La cotation globale de l'UE se fait en calculant la moyenne arithmétique pondérée des notes obtenues aux AA.

2A11I - Gestion des initiatives sociales et comptabilité

Volume Horaire	Crédits ECTS	Période	Pondération AA
36	3	Q.1	60 points

Titulaire(s) : Michael Vaneeckhout - m.vaneeckhout@isfsc.be

Descriptif de l'activité :

Objectifs généraux :

Le cours passera les différents concepts du management en revue, de façon à ce que celui ou celle qui un jour devra créer ou gérer un projet ou une association, sache par quel bout prendre le problème et de qui se faire aider. Le but est aussi de favoriser la prise d'initiatives de travailleurs sociaux, surtout sur le terrain économique. En passant le management en revue, tout étudiant devrait mieux comprendre le raisonnement des principaux acteurs du terrain socio-économique.

Découpage du cours :

Introduction (étude des besoins du public et calcul de la demande ; définition de la mission de l'organisation) outils de recherche d'informations choix d'un statut juridique partenariats entre le monde social et le monde économique budgétisation gestion de la production comptabilités analyse financière gestion financière recherche de financements ; collecte de fonds

Contenu minimal :

Les facettes du management : stratégie, gouvernance, étude des besoins, servuction, gestion de la production, gestion des ressources humaines, gestion financière, contrôle de gestion. Description, critique et place de l'assistant social. Le choix d'une forme juridique pour les initiatives sociales : obligations légales, avantages et inconvénients. Gestion financière : recherche de moyens financiers, enregistrement des opérations économiques et comptables, gestion de la trésorerie, diagnostic financier.

Acquis d'apprentissage :

Au terme de l'activité, l'étudiant sera capable : de maîtriser le vocabulaire et les concepts de base présentés dans l'activité ; d'isoler, décoder et comprendre structures, fonctionnements et modes de coopération propres aux organisations en général, et aux organisations d'action sociale en particulier ; de maîtriser la forme juridique et les outils de contrôle les plus appropriés à la mise en œuvre d'initiatives sociales et au contrôle de leur santé financière ;

Eval. Janvier

Dépôt d'un portfolio
+ examen écrit

Eval. Juin

/

2ème session

Dépôt d'un portfolio
+ examen écrit

Eval. Plan B

Plan B = Plan A

Support(s) de cours :

Syllabus, notes sur claroline et études de cas.

Discipline : Economie

Compétence(s) évaluée(s) :

- Compétence 4 : Identifier, analyser et questionner les contextes sociétaux pour en comprendre les enjeux.

Capacité(s) évaluée(s) :

- Capacité 4.1 : Repérer et décrire les données multidimensionnelles des contextes d'intervention et leur évolution.

2A12I - Sociologie des organisations

Volume Horaire

24

Crédits ECTS

2

Période

Q.1

Pondération AA

40 points

Titulaire(s) : Lucie Martin - l.martin@isfsc.be

Descriptif de l'activité :

Objectifs généraux :

Les transformations à l'œuvre dans notre société contemporaine touchent de plein fouet le monde des organisations. Dans ce contexte, le cours vise à donner aux étudiants une série de clés d'analyse pour comprendre les modes de coopération qui caractérisent et donnent vie aux structures et fonctionnements organisationnels.

Plan du cours :

- I. Quelques précisions de vocabulaire autour des organisations ;
- II. Les Associations d'action sociale ;
- III. L'analyse stratégique ; Les institutions totales selon Goffman ;
- IV. La logique managériale

Acquis d'apprentissage :

Au terme de l'activité, l'étudiant(e) sera capable:

- de mobiliser les bases théoriques et pratiques permettant de décoder et comprendre structures, fonctionnements et modes de coopération propres aux organisations en général et à celles où il est amené à travailler en particulier;
- de développer des hypothèses analytiques pour comprendre les spécificités d'une situation organisationnelle concrète ;
- d'appliquer une approche d'analyse organisationnelle pour ouvrir des pistes d'analyse à partir de cas d'école simples, de documentaires ou de films mettant en scène des situations organisationnelles.

Eval. Janvier

Examen écrit

Eval. Juin

/

2ème session

Examen écrit

Eval. Plan B

Plan B = Plan A

Support(s) de cours :

Notes étudiants. Les slides et études de cas seront mis sur Teams.

Discipline : Sociologie

Compétence(s) évaluée(s) :

- Compétence 4 : Identifier, analyser et questionner les contextes sociétaux pour en comprendre les enjeux.

Capacité(s) évaluée(s) :

- Capacité 4.1 : Repérer et décrire les données multidimensionnelles des contextes d'intervention et leur évolution.

2AU2I - Les groupes : phénomènes et interventions

Crédits ETCS	5	Implantation		ISFSC - Rue de la Poste 111 - 1030 Bruxelles	
Volume Horaire	57	Niveau CFC	6	Période	Q.1
Langue(s)	français				
Cycle	Bachelier - Assistant social				
Niveau	Bloc 2	Pondération de l'UE		100 points	
Obligatoire/Option	Obligatoire				
Responsable UE	Jean-Yves Crappe - jy.crappe@isfsc.be				

Cette UE est composée de 4 AA :

2A21I - Psychologie sociale

2A22I - Dynamique de groupe, animation & conduite de réunion

2A23I - Médiation

2A24I - Négociation

Cohérence de l'UE : les AA de cette UE sont associées soit en raison de leur cohérence disciplinaire, soit en raison de la complémentarité des compétences et des capacités qu'elles évaluent.

Prérequis / Co-requis : Aucun

Critère de réussite de l'UE : La cotation globale de l'UE se fait en calculant la moyenne arithmétique pondérée des notes obtenues aux AA.

2A21I - Psychologie sociale

Volume Horaire	Crédits ECTS	Période	Pondération AA
24	2	Q.1	40 points

Titulaire(s) : Delphine Bauloye - d.bauloye@isfsc.be

Descriptif de l'activité :

Descriptif de cours Psychologie sociale : - Faire découvrir aux étudiants les différents phénomènes de groupe et prendre conscience que nous ne pouvons pas savoir à l'avance comment nous réagirons placés dans tel ou tel contexte. - Apporter un regard différent mais complémentaire à la découverte des facteurs individuels qui contribuent au développement psychique de l'être humain. Il s'agit de comprendre davantage en quoi les appartenances à différents groupes contribuent à la construction de notre identité. - Insister sur la démarche méthodologique des chercheurs en psychologie sociale (notamment l'observation de groupes de taille importante) afin de ne pas présenter uniquement les résultats qui pourraient paraître « évidents » aux yeux des étudiants. Contenu minimal Le cours comprend trois grandes parties. - Dans une première partie, nous présentons tout d'abord une série d'expériences qui montrent en quoi l'Autre influence notre comportement par sa simple présence. Cette première partie permet brièvement de partir de notre rapport à l'Autre en tant qu'individu pour ensuite faire le lien avec tout ce qui peut se produire au sein d'un groupe : affinités, conformisme/innovation, soumission à l'autorité... - La deuxième partie permet de réfléchir à nos appartenances de groupes, à l'influence que celles-ci peuvent avoir sur notre comportement et sur ceux des autres. - L'étape suivante consistera à analyser les relations intergroupes, notamment les différentes théories explicatives de la discrimination. Si certains concepts peuvent donner parfois une impression peu optimiste de l'être humain, le cours amène à considérer les effets positifs du groupe (partage, cohésion, altruisme, apprentissage par l'imitation). La plupart des résultats de recherche en psychologie sociale montrent que l'individu a tendance à se regrouper avec des personnes qui lui ressemblent et à cloisonner. Un temps important du cours est alors consacré à développer des pistes afin d'amener un changement d'attitudes.

Acquis d'apprentissage :

Au terme de l'UE l'étudiant sera capable : - d'appliquer les techniques d'intervention ; - d'examiner une situation sociale et d'élaborer des hypothèses de compréhension en lien avec les concepts de la psychologie sociale ; - d'identifier les processus à l'œuvre dans un groupe restreint et analyser et interpréter les phénomènes de groupe vécus et observés.

Eval. Janvier

Examen écrit

Eval. Juin

/

2ème session

Examen écrit

Eval. Plan B

Plan B = Plan A

Support(s) de cours :

Syllabus et documents sur Teams

Discipline : Sciences psycho-médico-sociales

Compétence(s) évaluée(s) :

COMPÉTENCE 4 - IDENTIFIER, ANALYSER ET QUESTIONNER LES CONTEXTES SOCIÉTAUX POUR EN COMPRENDRE LES ENJEUX
COMPÉTENCE 7 - CONSTRUIRE, DÉVELOPPER ET GÉRER DES RELATIONS PROFESSIONNELLES AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTÉS

Capacité(s) évaluée(s) :

- 4.3 Questionner les données, les courants de pensée et élaborer des hypothèses de compréhension
- 4.4 Construire un regard critique
- 7.3 Acquérir et développer des habiletés relationnelles

2A22I - Dynamique de groupe, animation & conduite de réunion

Volume Horaire	Crédits ECTS	Période	Pondération AA
21	2	Q.1	40 points

Titulaire(s) : Pascale Gany - p.gany@isfsc.be, Jean-Yves Crappe - jy.crappe@isfsc.be, Jessica Willocq - j.willocq@isfsc.be, Yves Bayingana - y.bayingana@isfsc.be, Sandrine David - s.david@isfsc.be

Descriptif de l'activité :

Dans l'exercice de leur profession, les assistants sociaux sont fréquemment en contact avec des groupes : ils travaillent souvent en équipe, se retrouvent dans de nombreuses réunions de négociation ou de coopération, interviennent auprès de groupes de bénéficiaires, etc. Dès lors, il est important que l'assistant social comprenne comment les membres d'un groupe communiquent, interagissent, comment les groupes se structurent et adoptent des fonctionnements et des dynamiques spécifiques... Dans le cadre de ce séminaire, il s'agira : - d'aiguiser le regard de l'étudiant de façon à ce qu'il puisse identifier et comprendre les processus à l'œuvre dans un groupe restreint ; - de stimuler la prise de conscience de la place et du rôle qu'il joue dans un groupe.

Contenu minimal :

À partir de nombreux exercices réalisés sur place, les étudiants abordent des processus et des concepts comme l'intégration, la communication, l'image de soi, la confiance, la participation, le leadership, la prise de décision, la fonction de production, les normes, les étapes de développement d'un groupe, etc.

Acquis d'apprentissage :

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable :

- d'appliquer les techniques d'intervention ;
- d'examiner une situation sociale et d'élaborer des hypothèses de compréhension en lien avec les concepts de la psychologie sociale ;
- d'identifier les processus à l'œuvre dans un groupe restreint et analyser et interpréter les phénomènes de groupe vécus et observés.

Eval. Janvier

Travail écrit individuel.

Eval. Juin

/

2ème session

Travail écrit

Eval. Plan B

Plan B = plan A

Support(s) de cours :

Syllabus

Discipline : Méthodologie du service social et des sciences sociales

Compétence(s) évaluée(s) :

Compétence 1 : Etablir une communication professionnelle.

Compétence 3 : Inscrire sa pratique dans une réflexion critique, citoyenne et responsable.

Compétence 4 : Identifier, analyser et questionner les contextes sociétaux pour en comprendre les enjeux.

Compétence 5 : Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés.

Capacité(s) évaluée(s) :

Capacité 1.3 : Utiliser de manière pertinente des outils de communication diversifiés.

Capacité 3.2 : Interroger, évaluer et ajuster sa pratique et son positionnement.

Capacité 4.1 : Repérer et décrire les données multidimensionnelles des contextes d'intervention et leur évolution.

Capacité 5.4 : Etablir des relations entre les éléments constitutifs de la situation en vue d'élaborer un processus d'intervention.

2A23I - Médiation

Volume Horaire	Crédits ECTS	Période	Pondération AA
12	1	Q.1	20 points

Titulaire(s) : Nathalie Philippart - n.philipart@isfsc.be

Descriptif de l'activité :

Des tensions et des conflits de tous genres (individuel, interpersonnel, familial, groupal, institutionnel, national, international) naissent dans différents cercles de la société (le monde scolaire, la famille, les milieux associatifs, le monde du travail, etc.) et à différents niveaux (besoins, valeurs, idéologies, intérêts). Les méthodologies de résolution de conflits sont nombreuses et spécifiques. Elles nécessitent, au préalable, une réflexion de l'intervenant dans le champ social pour l'aider à se positionner face aux situations conflictuelles. Contenu minimal L'étudiant(e) acquiert des repères théoriques méthodologiques pour observer, comprendre ou mener une médiation. L'étudiant.e s'exerce à examiner les conditions et les cadres des médiations, les stratégies et les tactiques, les points d'appui ou les blocages. La présence et la participation sont requises dans le séminaire. Sauf contrat pédagogique particulier en accord avec la direction, lors de la dernière séance de l'activité, un exercice sera proposé et évalué. Cet exercice permettra aux étudiants de faire preuve de leurs capacités d'observation et d'analyse en faisant appel aux repères théoriques et contextuels.

Acquis d'apprentissage :

Au terme de l'activité l'étudiant(e) sera capable :

- d'appliquer les techniques d'intervention ;
- d'examiner une situation sociale et d'élaborer des hypothèses de compréhension en lien avec les concepts de la psychologie sociale ;
- d'identifier les processus à l'œuvre dans un groupe restreint et analyser et interpréter les phénomènes de groupe vécus et observés.

Eval. Janvier

Présence au séminaire +
un exercice évalué

Eval. Juin

/

2ème session

Présence au
séminaire +
exercices évalués

Eval. Plan B

Travail écrit

Support(s) de cours :

Powerpoints, notes de cours et documents audiovisuels

Discipline : Méthodologie du service social et des sciences sociales

Compétence(s) évaluée(s) :

Compétence 1 : Etablir une communication professionnelle.

Compétence 3 : Inscrire sa pratique dans une réflexion critique, citoyenne et responsable.

Compétence 4 : Identifier, analyser et questionner les contextes sociétaux pour en comprendre les enjeux.

Compétence 5 : Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés.

Capacité(s) évaluée(s) :

Capacité 1.3 : Utiliser de manière pertinente des outils de communication diversifiés.

Capacité 3.2 : Interroger, évaluer et ajuster sa pratique et son positionnement.

Capacité 4.1 : Repérer et décrire les données multidimensionnelles des contextes d'intervention et leur évolution.

Capacité 5.4 : Etablir des relations entre les éléments constitutifs de la situation en vue d'élaborer un processus d'intervention.

2A24I - Négociation

Volume Horaire

12

Crédits ECTS

1

Période

Q.1

Pondération AA

20 points

Titulaire(s) : Sylvie Louant s.louant@isfsc.be

Descriptif de l'activité :

SEMINAIRE NON DONNÉ CETTE ANNEE

Acquis d'apprentissage :

SEMINAIRE NON DONNÉ CETTE ANNEE

Eval. Janvier

Eval. Juin

2ème session

Eval. Plan B

SEMINAIRE NON DONNÉ CETTE ANNEE

Support :

Discipline : Méthodologie du service social et des sciences sociales

Compétence(s) évaluée(s) :

SEMINAIRE NON DONNÉ CETTE ANNEE

Capacité(s) évaluée(s) :

SEMINAIRE NON DONNÉ CETTE ANNEE

Crédits ETCS	5	Implantation		ISFSC - Rue de la Poste 111 - 1030 Bruxelles	
Volume Horaire	60	Niveau CFC	6	Période	Q.1
Langue(s)	français				
Cycle	Bachelier - Assistant social				
Niveau	Bloc 2	Pondération de l'UE		100 points	
Obligatoire/Option	Obligatoire				
Responsable UE	Alain Dubois - a.dubois@isfsc.be				

Cette UE est composée de 3 AA :

2A31I - Psychologie du développement

2A32I - Anthropologie critique

2A33I - Anthropologie culturelle

Cohérence de l'UE : les AA de cette UE sont associées soit en raison de leur cohérence disciplinaire, soit en raison de la complémentarité des compétences et des capacités qu'elles évaluent.

Prérequis / Co-requis : Aucun

Critère de réussite de l'UE : La cotation globale de l'UE se fait en calculant la moyenne arithmétique pondérée des notes obtenues aux AA.

2A31I - Psychologie du développement

Volume Horaire	Crédits ECTS	Période	Pondération AA
36	3	Q.1	60 points

Titulaire(s) : Marie Couvert - m.couvert@isfsc.be

Descriptif de l'activité :

À l'encontre des approches psychologiques qui tendent vers un déterminisme laissant peu de place au sujet, le cours traitera du développement psychique comme un processus en construction et en interaction. Il s'agira de donner aux étudiants des repères qui permettent de dégager les éléments fondateurs du sujet humain dans sa dimension psychique. Seront aussi questionnés les enjeux psychique aux différents âges de la vie, afin que les étudiants puissent mieux se positionner dans la rencontre avec l'autre.

Contenu minimal:

Introduction aux éléments fondateurs du développement psychique entre le tout-petit sujet humain et celui qui occupe pour lui la place d'un autre primordial (père, mère, professionnel...), en tant qu'ils participent (le tout-petit aussi bien que son Autre) à la construction psychique du jeune enfant. Introduction aux grandes questions développementales du bébé à la vieillesse en passant par l'enfance, l'adolescence, l'âge adulte et la maturité. Ces différentes étapes questionneront les dimensions biologiques, psychiques et cognitives du sujet.

Acquis d'apprentissage :

Au terme de l'activité d'enseignement, l'étudiant(e) sera capable :

- d'appréhender le développement en termes dynamique comme un processus toujours en construction et en interaction ;
- de considérer les étapes du développement comme des processus nécessaires mais soumies à la contingence d'une rencontre entre un sujet et son environnement ;
- de repérer et comprendre les différentes instances psychiques qui doivent se mettre en place au cours du développement ;
- d'identifier et comprendre ce qui participe à la construction de ces instances psychique et ce qui au contraire fait obstacle.

Eval. Janvier

Examen écrit

Eval. Juin

/

2ème session

Examen écrit

Eval. Plan B

Plan B = Plan A

Support(s) de cours :

Discipline : Sciences psycho-médico-sociales

Compétence(s) évaluée(s) :

Compétence 4 : Identifier, analyser et questionner les contextes sociétaux pour en comprendre les enjeux.

Compétence 7 : Construire, développer et gérer des relations professionnelles avec les personnes, les groupes et les communautés.

Capacité(s) évaluée(s) :

Capacité 4.2 : Identifier, décoder et articuler les courants de pensée en présence, leurs principes et leurs valeurs.

Capacité 4.4 : Construire un regard critique.

Capacité 7.4 : Ajuster ses relations professionnelles en fonction des enjeux et des contextes.

2A32I - Anthropologie critique

Volume Horaire	Crédits ECTS	Période	Pondération AA
24	2	Q.1	40 points

Titulaire(s) : Alain Dubois - a.dubois@isfsc.be

Descriptif de l'activité :

L'anthropologie est habituellement associée à la culture. Aujourd'hui on parle volontiers d'anthropologie culturelle, voire sociale et culturelle. Dans un monde globalisé mais traversé par les querelles entre les conceptions de l'universel, l'anthropologie critique s'entend comme le projet de mettre ses méthodes au service d'une étude de la modernité occidentale dans ses relations conflictuelles avec les autres sociétés, les autres cultures, les autres conceptions du monde. L'anthropologue recherche les lois implicites qui régissent les relations d'échanges entre l'homme et son environnement : comment choisit-on son conjoint ? À quel âge ? Combien de générations vivent dans un même foyer ? (Hervé Le Bras, Emmanuel Todd, interview au magazine Le Point, 9 février 2012). Ces relations se jouent et se nouent sur des territoires, dans des temporalités parfois longues, et ne sont pas nécessairement affectées par l'économie de marché, le capitalisme, la modernité. Il subsiste par exemple une influence de modes de pensée issus de la tradition chrétienne alors même que la pratique religieuse catholique s'est effondrée. L'anthropologue mobilise des méthodes et des techniques d'investigation qui lui appartiennent en propre mais qui ont nourri d'autres disciplines : le récit et l'observation participante, par exemple. Le cours entend redonner sa place à la photographie, en revisitant les travaux de Gregory Bateson et de Walker Evans notamment. La question de la singularité des Etats-Unis, qui reste un «symbole» apprécié ou non de la modernité, sera abordée dans un chapitre à part. Comment comprendre l'inexistence du socialisme aux Etats-Unis alors même que les inégalités sociales sont importantes et s'accroissent ? Comment comprendre l'importance et la permanence du religieux alors que le modernisme américain semblait pouvoir en avoir raison ? Comment l'Amérique est-elle en train de se défaire ? Et quel parallélisme est-il possible d'observer entre cette «Amérique défaite» (George Packer) et «la fin de l'homme rouge» (Svetlana Alexievitch à propos de la chute de l'empire soviétique) existe malgré tout une «culture» propre au nouveau capitalisme. Le caractère différé des gratifications attendues de l'exercice d'une profession (Beruf, pour reprendre l'expression de Max Weber) n'est plus de mise dans l'économie et les entreprises. La bureaucratie est paradoxalement au cœur des économies capitalistes, y compris dans les sociétés dites libérales. La dette pèse lourdement sur nos imaginaires et nos projections dans l'avenir. Notre expérience de la modernité capitaliste s'appuie sur l'accélération du temps, la disponibilité de toutes et tous 24h sur 24, sept jours sur sept. Nous faisons face à une crise de l'attention (Matthew B. Crawford) dont nous sommes à la fois «victimes» et acteurs. Enfin, nous continuons à confondre les raisons pratiques et les raisons culturelles de nos comportements, comme si tout devait trouver raison dans «la raison». Dès lors, l'analyse structurale –qui fût au cœur de la démarche anthropologique de Claude Lévi-Strauss- est-elle toujours utile ? Que retenir aujourd'hui de ces grands courants de la discipline issus de l'étude de peuples dits traditionnels ? Est-il possible de penser notre modernité occidentale avec les outils élaborés dans un autre temps et d'autres lieux ? Répondre à ces questions suppose un dernier détour par une anthropologie plus philosophique qui, comme le propose Etienne Balibar, prend acte d'une certaine disparition de «l'humain» tout en la construisant comme un sujet de préoccupation majeure.

Acquis d'apprentissage :

L'étudiant sera capable d'intégrer une approche anthropologique dans l'analyse des contextes sociétaux, des personnes, des groupes, des collectivités.

Eval. Janvier

Examen écrit avec QCM (15 points et 5 points pour la présence et la participation)

Eval. Juin

/

2ème session

Examen écrit avec QCM

Eval. Plan B

Plan A = Plan B

Support(s) de cours :

synthèses, textes et documents, disponibles sur Teams

Discipline : Sociologie

Compétence(s) évaluée(s) :

COMPETENCE 3 - INSCRIRE SA PRATIQUE DANS UNE RÉFLEXION CRITIQUE, CITOYENNE ET RESPONSABLE

Capacité(s) évaluée(s) :

Capacité 3.2 - Mesurer les enjeux de ses pratiques professionnelles
Capacité 3.4 - Analyser une situation en tenant compte de son contexte (social, politique, culturel,...)

2A33I - Anthropologie culturelle

Volume Horaire	Crédits ECTS	Période	Pondération AA
24	2	Q.1	40 points

Titulaire(s) : Pascal Laviolette - p.laviolette@isfsc.be

Descriptif de l'activité :

Découvrir une discipline scientifique singulière en sciences humaines (par l'approche de certains auteurs et de certains concepts et courants). Pouvoir décentrer son regard dans une logique de compréhension et d'analyse des situations sociales.

Choc culturel (Kalev OBERG) Anthropologie, sociale et culturelle (Maurice GODELIER, Melville J. HERSKOVITS, James TYLOR)

Objet d'étude :

L'observation participante (Franz BOAS, Bronislaw MALINOWSKI, Mondher KILANI)

Socio-anthropologie (l'Ecole de Chicago, Jean-Pierre OLIVIER DE SARDAN)

L'entretien

L'informatique

L'évolutionnisme (Charles DARWIN, Lewis MORGAN)

Anthropologie et modernité (Jean-Marc PIOTTE, Alain MARIE,)

Le religieux (Émile DURKHEIM) L'échange (Marcel MAUSS)

Le structuralisme (Claude LEVI-STRAUSS)

Les rites de passage (Arnold VAN GENNEP)

L'animisme (Edward TYLOR) Relativisme culturel et ethnocentrisme (Melville J. HERSKOVITS)

Le changement : phénomène universel

Le syncrétisme (Roger BASTIDE)

Pentecôtistes en pays Mossi (Pierre-Joseph LAURENT)

Acquis d'apprentissage :

Au terme de l'activité d'enseignement, l'étudiant(e) sera capable de situer historiquement les principaux courants de l'anthropologie culturelle, d'expliquer les principaux courants de l'anthropologie culturelle en illustrant l'explication par un recours aux auteurs et concepts clés et d'élaborer un projet d'enquête qualitative de terrain reposant notamment sur l'observation participante.

Eval. Janvier

Eval. Juin

2ème session

Eval. Plan B

Examen écrit avec QCM

/

Examen écrit avec QCM

Plan A = Plan

Support(s) de cours :

Syllabus

Discipline : Sociologie

Compétence(s) évaluée(s) :

COMPETENCE 3 - INSCRIRE SA PRATIQUE DANS UNE RÉFLEXION CRITIQUE, CITOYENNE ET RESPONSABLE

Capacité(s) évaluée(s) :

Capacité 3.2 - Mesurer les enjeux de ses pratiques professionnelles

Capacité 3.4 - Analyser une situation en tenant compte de son contexte (social, politique, culturel,...)

Crédits ETCS	5	Implantation		ISFSC - Rue de la Poste 111 - 1030 Bruxelles	
Volume Horaire	66	Niveau CFC	6	Période	Q.1
Lingue(s)	français				
Cycl	Bachelier - Assistant social				
Niveau	Bloc 2	Pondération de l'UE		100 points	
Obligatoire/Option	Obligatoire				
Responsable UE	Emmanuel Murhula A. Nashi - e.murhula@isfsc.be				

Cette UE est composée de 2 AA :

2A41I - Introduction aux méthodes de recherche qualitatives en sciences sociales

2A42I - Droit de la sécurité sociale et du travail

Cohérence de l'UE : les AA de cette UE sont associées soit en raison de leur cohérence disciplinaire, soit en raison de la complémentarité des compétences et des capacités qu'elles évaluent.

Prérequis / Co-requis : Aucun

Critère de réussite de l'UE : La cotation globale de l'UE se fait en calculant la moyenne arithmétique pondérée des notes obtenues aux AA.

2A41I - Introduction aux méthodes de recherche qualitatives en sciences sociales

Volume Horaire	Crédits ECTS	Période	Pondération AA
30	3	Q.1	40 points

Titulaire(s) : Emmanuel Murhula A. Nashi - e.murhula@isfsc.be

Descriptif de l'activité :

Initier aux méthodes de recherche qualitatives en sciences sociales appliquées à la recherche en travail social, c'est-à-dire la réalisation de travaux par des travailleurs sociaux lorsque la méthode d'investigation s'appuie sur une démarche scientifique.

Acquis d'apprentissage :

Au terme de l'AA, l'étudiant sera capable :

- de formuler une bonne question de départ, à partir de n'importe quelle thématique générale ;
- connaître et pouvoir identifier les principales méthodes et techniques qualitatives ;
- transformer une question de départ en une question de recherche.

Eval. Janvier

Non-évalué cette
année 2022-2023

Eval. Juin

/

2ème session

Non-évalué cette
année 2022-2023

Eval. Plan B

Non-évalué cette
année 2022-2023

Support(s) de cours :

Slides du cours, et autres documents sur Teams, notes personnelles

Discipline : Méthodologie du service social et des sciences sociales

Compétence(s) évaluée(s) :

- Compétence 1 : Etablir une communication professionnelle.
 Compétence 2 : Interagir avec son milieu professionnel.
 Compétence 3 : Inscire sa pratique dans une réflexion critique, citoyenne et responsable.
 Compétence 4 : Identifier, analyser et questionner les contextes sociétaux pour en comprendre les enjeux.
 Compétence 5 : Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés.

Capacité(s) évaluée(s) :

- Capacité 1.2 : Recueillir, traiter et transmettre des informations dans le respect des règles déontologiques.
 Capacité 2.3 : Recourir aux outils, techniques et méthodes les plus appropriés en vue de favoriser l'agir ensemble.
 Capacité 3.5 : Actualiser, enrichir ses compétences (savoirs, savoir-faire, savoir-être) dans une optique de développement professionnel et personnel.
 Capacité 4.4 : Construire un regard critique.
 Capacité 5.4 : Etablir des relations entre les éléments constitutifs de la situation en vue d'élaborer un processus d'intervention.

2A42I - Droit de la sécurité sociale et du travail

Volume Horaire	Crédits ECTS	Période	Pondération AA
36	2	Q.1	60 points

Titulaire(s) : Catherine Legein - c.legein@isfsc.be

Descriptif de l'activité :

Le domaine d'intervention des assistants sociaux côtoie régulièrement le champ juridique, dans lequel ils sont régulièrement amenés à intervenir au niveau de première ligne ou dans des services de seconde ligne. Les travailleurs sociaux sont parmi les premiers intervenants dans le règlement de questions de sécurité sociale, liées ou non au travail. Il est important que les assistants sociaux : - soient proactifs sur les questions qui leur sont présentées ; - puissent répondre rapidement et utilement aux demandes des assurés sociaux et les aider dans la défense de leurs droits ; - comprennent les mécanismes de base de la protection sociale, tant dans les domaines contributifs que non contributifs ; - comprennent l'articulation entre les diverses institutions de sécurité sociale et leur rôle respectif ; - soient ainsi en mesure de servir d'interface vis-à-vis de ces institutions afin d'être un soutien efficace aux personnes ; - agissent dans le cadre de leurs missions avec tout l'esprit critique requis. Le cours est dès lors destiné à permettre aux assistants sociaux de première (voire de deuxième) ligne de répondre aux problèmes leur soumis par les assurés sociaux et d'y offrir une réponse adéquate à la fois par la connaissance de la théorie et des moyens de recours administratifs et judiciaires. L'approche est concrète, le cours étant agrémenté de cas d'espèce, de décisions de jurisprudence et d'exercices. Contenu minimal du volet « Sécurité sociale », 18h : Le cours aborde préalablement la Charte de l'assuré social, le caractère d'ordre public de la matière puis se concentre sur deux des secteurs de la sécurité sociale : - La réglementation du chômage, - L'assurance maladie-invalidité (AMI) D'autres matières sont citées : le risque professionnel (l'accident du travail et la maladie professionnelle), vacances annuelles des ouvriers, allocations aux personnes handicapées, allocations familiales, pensions, revenu garanti aux personnes âgées. Contenu minimal du volet « Droit du travail », 18h : Ce cours se veut une introduction à l'ensemble du droit du travail, les principes directeurs du droit du travail sont examinés. Mais il se concentre sur le contrat de travail : - Conclusion (fonction, rémunération, durée et lieu). - Exécution (heures supplémentaires, causes de suspension et bien-être au travail). - Modes d'extinction du contrat de travail. D'autres matières sont citées : - La dimension collective spécifique au droit du travail par la présentation des divers organes de concertation sociale, créateurs de droit.

Acquis d'apprentissage :

Au terme de l'AA, l'étudiant sera capable :

- de répondre aux questions et demandes des assurés sociaux et des personnes engagées dans une relation de travail, et de les aider dans la défense de leurs droits.

Eval. Janvier

Examen écrit

Eval. Juin

/

2ème session

Examen écrit

Eval. Plan B

Examen écrit

Support(s) de cours :

Syllabus

Discipline : Droit

Compétence(s) évaluée(s) :

Compétence 1 : Etablir une communication professionnelle.

Compétence 2 : Interagir avec son milieu professionnel.

Compétence 3 : Inscrire sa pratique dans une réflexion critique, citoyenne et responsable.

Compétence 4 : Identifier, analyser et questionner les contextes sociétaux pour en comprendre les enjeux.

Compétence 5 : Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés.

Capacité(s) évaluée(s) :

Capacité 1.2 : Recueillir, traiter et transmettre des informations dans le respect des règles déontologiques.

Capacité 2.3 : Recourir aux outils, techniques et méthodes les plus appropriés en vue de favoriser l'agir ensemble.

Capacité 3.5 : Actualiser, enrichir ses compétences (savoirs, savoir-faire, savoir-être) dans une optique de développement professionnel et personnel.

Capacité 4.4 : Construire un regard critique.

Capacité 5.4 : Etablir des relations entre les éléments constitutifs de la situation en vue d'élaborer un processus d'intervention.

2AU5I - Méthodologie du projet et communication multimédia

Crédits ETCS	5	Implantation		ISFSC - Rue de la Poste 111 - 1030 Bruxelles	
Volume Horaire	54	Niveau CFC	6	Période	Q.1 & Q.2
Langue(s)	français				
Cycle	Bachelier - Assistant social				
Niveau	Bloc 2	Pondération de l'UE		100 points	
Obligatoire/Option	Obligatoire				
Responsable UE	Sylvie Toussaint - s.toussaint@isfsc.be				

Cette UE est composée de 2 AA :

2A51I - Méthodologie du projet, actions collectives ou coopératives

2A52I - Méthodes et enjeux de la communication multimédia et interactive

Cohérence de l'UE : les AA de cette UE sont associées soit en raison de leur cohérence disciplinaire, soit en raison de la complémentarité des compétences et des capacités qu'elles évaluent.

Prérequis / Co-requis : Aucun

Critère de réussite de l'UE : La cotation globale de l'UE se fait en calculant la moyenne arithmétique pondérée des notes obtenues aux AA.

2A51I - Méthodologie du projet, actions collectives ou coopératives

Volume Horaire	Crédits ECTS	Période	Pondération AA
30	3	Q.1	60 points

Titulaire(s) : Sylvie Toussaint- s.toussaint@isfsc.be , Axel Druart - a.druart@isfsc.be, Cécile Hees - c.hees@isfsc.be

Descriptif de l'activité :

Par l'action le travailleur social développe des espaces d'échanges et renforce les synergies entre acteurs. Il est régulièrement invité à participer à des projets en partenariat, voire à en initier. Ces interventions sociales visent à rencontrer les besoins des acteurs et pour ce faire tend à organiser et mobiliser les ressources, à planifier les actions en vue d'un changement dans la situation. Contenu minimal L'objet de ce séminaire est d'offrir des apports théoriques sur l'intervention sociale par projet nécessaires pour que le travailleur social puisse : - identifier les référents et les composants du projet et leur mise en relation ; - identifier les manières dont les processus du projet s'élaborent et s'évaluent ; - éclairer les logiques et les pratiques d'élaboration, de réalisation et d'évaluation d'un projet dans le champ de l'action sociale et socioculturel. Ce qui signifie donc pour le futur intervenant social de s'équiper pour pouvoir argumenter ses décisions, d'expliquer les fondements de sa stratégie d'action, de chercher les causes des dysfonctionnements et des effets que la stratégie provoque / de son impact sur le terrain. Cette activité est divisée en 2 parties s'inscrivant dans le cadre du projet d'année des Bac 2 afin de réaliser concrètement un projet d'action sociale dans le courant de l'année :

- 10h de séances théoriques (5 x 2h) prodiguées par Axel Druart, axées sur la réalisation d'un plan de projet d'action sociale et l'utilisation d'outils logistiques.
- 20h consacrées au suivi des projets.

- Acquis d'apprentissage :

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable : - de maîtriser le vocabulaire et les concepts de base présentés dans les activités d'enseignement ;

- d'isoler, décoder et comprendre structures, fonctionnements et modes de coopération propres aux organisations en général, et aux organisations d'action sociale en particulier ;
- de maîtriser les outils les plus appropriés à la mise en œuvre d'initiatives sociales ;
- d'identifier les référentiels et les composants du projet d'action ou d'intervention sociale ainsi que d'en discuter méthodes, valeurs et prémisses et d'en expliquer visées, natures et fonctions ;
- d'identifier les référentiels et les composants du projet d'action ou d'intervention sociale ainsi que d'en discuter méthodes, valeurs et prémisses et d'en expliquer visées, natures et fonctions.

Eval. Janvier

Non-évalué cette
année 2022-2023

Eval. Juin

/

2ème session

Non-évalué cette année
2022-2023

Eval. Plan B

Non-évalué cette année
2022-2023

Support(s) de cours :

M. Druart met à disposition ses notes sur la plateforme TEAMS et l'étudiant construit sa propre boîte à outils personnelle (son propre porte folio ou manuel). Constitution de la boîte à outils : Fiches logistique et de pilotage + Plan de Projet. Format des supports de cours : PowerPoint, notes de individuelles, vidéos et fiches logistiques Word et Excel (+ Trello).

Discipline : Méthodologie du service social et des sciences sociales

Compétence(s) évaluée(s) :

Compétence 5 : Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés.

Compétence 6 : Elaborer, mettre en œuvre et évaluer avec les personnes, les groupes et les communautés un processus d'intervention sociale.

Capacité(s) évaluée(s) :

- Capacité 5.1 : Clarifier les difficultés, les besoins, les demandes, les attentes, les intérêts des personnes, des groupes et des communautés.
- Capacité 5.2 : Identifier les ressources et compétences potentiellement mobilisables des personnes, des groupes et des communautés.
- Capacité 5.3 : Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent.
- Capacité 5.4 : Etablir des relations entre les éléments constitutifs de la situation en vue d'élaborer un processus d'intervention.
- Capacité 6.1 : Clarifier les mandats professionnel, institutionnel et social.
- Capacité 6.2 : Mettre en œuvre les méthodes, les techniques et les outils d'intervention les plus appropriés et adaptés aux situations rencontrées.
- Capacité 6.3 : Associer les personnes, les groupes et les communautés aux processus d'intervention sociale.
- Capacité 6.4 : Favoriser et soutenir l'autonomie et la responsabilité des personnes, des groupes et des communautés.
- Capacité 6.5 : Evaluer les méthodes, les pratiques, les actions entreprises, les résultats des actions et les effets du processus d'intervention.
- Capacité 6.6 : Clôturer l'intervention et la réorienter si nécessaire.

2A52I - Méthodes et enjeux de la communication multimédia et interactive

Volume Horaire	Crédits ECTS	Période	Pondération AA
24	2	Q.1	40 points

Titulaire(s) : Pierre Pirson - p.pirson@isfsc.be

Descriptif de l'activité :

Les outils réalisés dans le cadre du cours doivent permettre aux étudiants de découvrir les possibilités et perspectives offertes par la communication multimédia et interactive dans le travail social. Contenu minimal: L'objet de cet atelier est de permettre aux étudiants de découvrir les outils quelques moyens de communication pour promouvoir une association locale ou une de ses activités.

Acquis d'apprentissage :

Au terme de l'activité d'enseignement, l'étudiant(e) sera capable :

- d'identifier les publics possibles;
- d'identifier les moyens de communication visuelle ou multimédia
- de proposer un plan de communication et l'évaluer au regard de l'objectif d'un émetteur du secteur du travail social.

Eval. Janvier

Evaluation sommative
des réalisations
communicationnelles

Eval. Juin

/

2ème session

L'étudiant-e représente la ou les
partie-s en échec en 1ère session

Eval. Plan B

Plan B = Plan A

Support(s) de cours :

Notes de cours ; slides ; document fourni par les associations partenaires.

Discipline : Méthodologie du service social et des sciences sociales

Compétence(s) évaluée(s) :

Compétence 5 : Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés.

Compétence 6 : Elaborer, mettre en œuvre et évaluer avec les personnes, les groupes et les communautés un processus d'intervention sociale.

Capacité(s) évaluée(s) :

Capacité 5.1 : Clarifier les difficultés, les besoins, les demandes, les attentes, les intérêts des personnes, des groupes et des communautés.

Capacité 5.2 : Identifier les ressources et compétences potentiellement mobilisables des personnes, des groupes et des communautés.

Capacité 5.3 : Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent.

Capacité 5.4 : Etablir des relations entre les éléments constitutifs de la situation en vue d'élaborer un processus d'intervention.

Capacité 6.1 : Clarifier les mandats professionnel, institutionnel et social.

Capacité 6.2 : Mettre en œuvre les méthodes, les techniques et les outils d'intervention les plus appropriés et adaptés aux situations rencontrées.

Capacité 6.3 : Associer les personnes, les groupes et les communautés aux processus d'intervention sociale.

Capacité 6.4 : Favoriser et soutenir l'autonomie et la responsabilité des personnes, des groupes et des communautés

Capacité 6.5 : Evaluer les méthodes, les pratiques, les actions entreprises, les résultats des actions et les effets du processus d'intervention.

Capacité 6.6 : Clôturer l'intervention et la réorienter si nécessaire

Crédits ETCS	20	Implantation		ISFSC - Rue de la Poste 111 - 1030 Bruxelles	
Volume Horaire	312	Niveau CFC	6	Période	Q.1 & Q.2
Langue(s)	français				
Cycle	Bachelier - Assistant social				
Niveau	Bloc 2	Pondération de l'UE		400 points	
Obligatoire/Option	Obligatoire				
Responsable UE	Noëlle Collès - n.colles@isfsc.be				

Cette UE est composée de 2 AA :

2A61I - Activités d'intégration professionnelle, dont stage 1

2A62I - Module A62H

Cohérence de l'UE : les AA de cette UE sont associées soit en raison de leur cohérence disciplinaire, soit en raison de la complémentarité des compétences et des capacités qu'elles évaluent.

Prérequis : 1AU5I – Exploration des pratiques sociales

Critère de réussite de l'UE :

La cotation globale de l'UE se fait en calculant la moyenne arithmétique pondérée des notes obtenues aux AA. Considérant que seules les activités de Stages permettent d'évaluer les compétences liées à la posture professionnelle de l'étudiant(e), et qu'elles constituent un jalon hors-les-murs indispensable de sa professionnalisation, le jury ne procédera pas à la délibération de cette UE si elle est en échec (moins de 10/20).

2A61I - Activités d'intégration professionnelle, dont stage 1

Volume Horaire	Crédits ECTS	Période	Pondération AA
300	18	Q.1 & Q.2	360 points

Titulaire(s) : Yves Bayingana - y.bayingana@isfsc.be, Virginie Gerlage - v.gerlage@isfsc.be, Noëlle Colles - n.colles@isfsc.be, Maud Verjus - m.verjus@isfsc.be, Jaïda Elastal - j.elastal@isfsc.be, Claudette Namahoro - c.namahoro@isfsc.be, Jean-Yves Crappe - jy.crappe@isfsc.be, Dimitri Fresson - d.fresson@isfsc.be, Evelyne Scheen - e.scheen@isfsc.be

Descriptif de l'activité :

L'activité de stage est encadrée et a trois composantes :

- le stage dans une institution
- le travail en atelier hebdomadaire à l'institut
- les travaux

Le stage est de 9 semaines. C'est en sous-groupe de 5 pairs étudiants-stagiaires sous la supervision d'un maître de formation pratique (MFP) que les ateliers hebdomadaires s'organisent.

Acquis d'apprentissage :

Au terme de l'AA, l'étudiant(e) sera capable :

- d'analyser le champ d'action du lieu de stage, les contextes socio-culturels et économiques de l'intervention ;
- d'intervenir auprès d'une population, dans une équipe, avec l'extérieur (le réseau) et avec des outils;
- de rendre compte de ses interventions et de ses analyses.

Eval. Janvier

/

Eval. Juin

Travaux écrits et oraux – Stage

2ème session

Seuls les travaux peuvent être remédiables

Eval. Plan B

Sans objet

Support(s) de cours :

Fascicule qui concerne les stages et les Activités d'Intégration Professionnelle (AIP), documents sur le cadre du stage, proposition de stage devenant le contrat de stage, documents d'évaluation.

Discipline : AIP

Compétence(s) évaluée(s) :

- Compétence 1 : Etablir une communication professionnelle.
- Compétence 2 : Interagir avec son milieu professionnel.
- Compétence 3 : Inscrire sa pratique dans une réflexion critique, citoyenne et responsable.
- Compétence 4 : Identifier, analyser et questionner les contextes sociétaux pour en comprendre les enjeux.
- Compétence 5 : Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés.
- Compétence 7 : Construire, développer et gérer des relations professionnelles avec les personnes, les groupes et les communautés.

Capacité(s) évaluée(s) :

- Capacité 1.1 : Choisir les outils de communication adaptés aux publics et propres aux services.
- Capacité 1.2 : Recueillir, traiter et transmettre des informations dans le respect des règles déontologiques.
- Capacité 1.4 : Adopter le langage professionnel du secteur.
- Capacité 2.1 : Identifier les acteurs et les réseaux et en comprendre la culture, les positionnements et les stratégies.
- Capacité 3.1 : Construire son identité professionnelle.
- Capacité 3.2 : Interroger, évaluer et ajuster sa pratique et son positionnement.
- Capacité 3.3 : Exercer un jugement professionnel.
- Capacité 3.4 : Mener une réflexion en vue de prendre des décisions responsables.
- Capacité 4.3 : Questionner les données, les courants de pensée et élaborer des hypothèses de compréhension.
- Capacité 4.4 : Construire un regard critique.
- Capacité 5.1 : Clarifier les difficultés, les besoins, les demandes, les attentes, les intérêts des personnes, des groupes et des communautés.
- Capacité 5.3 : Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent.
- Capacité 5.4 : Etablir des relations entre les éléments constitutifs de la situation en vue d'élaborer un processus d'intervention.
- Capacité 7.2 : Reconnaître et accorder une place significative d'acteur aux personnes, aux groupes et aux communautés.
- Capacité 7.3 : Acquérir et développer des habiletés relationnelles.
- Capacité 7.4 : Ajuster ses relations professionnelles en fonction des enjeux et des contextes.

2A62I - Module A62I

Volume Horaire	Crédits ECTS	Période	Pondération AA
12	2	Q.1 & Q.2	40 points

Titulaire(s) : Cécile Hees - c.hees@isfsc.be

Descriptif de l'activité :

Le séminaire invite les étudiants à sortir du cadre scolaire « habituel » pour explorer divers possibles de l'engagement social par des conférences, par des rencontres de professionnels, par des manifestations y compris artistiques, par des activités « engagées », etc. Ils sont également invités à (s'exercer à) prendre une part active dans l'école, dans la ville, dans le travail social, dans la société.

Contenu minimal : Les étudiants iront assister à des colloques, conférences, débats ... ou auront la possibilité de mener un projet dans ou hors de l'école.

Acquis d'apprentissage :

Au terme de l'AA l'étudiant(e) sera capable de :

- d'actualiser, enrichir ses compétences professionnelles en utilisant les ressources du monde scientifique et culturel dans lequel il exerce.
- de lier ces ressources à son travail social et aussi d'en favoriser l'accès à des personnes des groupes et des communautés qui pourraient utilement en bénéficier ;
- Aura pris conscience des enjeux des objets scientifiques et des productions culturelles comme moteurs du développement personnel et social.

Eval. Janvier

Eval. Juin

2ème session

Eval. Plan B

Travail

/

Travail

Plan B = Plan A

Support(s) de cours :

Des liens utiles et des informations seront postées sur Teams Notes prises par l'étudiant.

Discipline : Méthodologie du service social et des sciences sociales

Compétence(s) évaluée(s) :

COMPETENCE 3 – INSCRIRE SA PRATIQUE DANS UNE REFLEXION CRITIQUE, CITOYENNE ET RESPONSABLE
COMPETENCE 8 – SOUTENIR ET PROMOUVOIR LE CHANGEMENT SOCIAL ET L'INNOVATION

Capacité(s) évaluée(s) :

Capacité 3.1 : Construire son identité professionnelle

Capacité 3.2 : Interroger, évaluer et ajuster sa pratique et son positionnement

Capacité 3.5 : Actualiser, enrichir ses compétences (savoirs, savoir-faire, savoir-être) dans une optique de développement professionnel et personnel

Capacité 8.2 : Mener des actions de sensibilisation, de mobilisation, de conscientisation et s'y investir

Crédits ETCS	5	Implantation		ISFSC - Rue de la Poste 111 - 1030 Bruxelles	
Volume Horaire	60	Niveau CFC	6	Période	Q.1 & Q.2
Langue(s)	français				
Cycl	Bachelier - Assistant social				
Niveau	Bloc 2	Pondération de l'UE		100 points	
Obligatoire/Option	Obligatoire				
Responsable UE	Michel Guissard - m.guissard@isfsc.be				

Cette UE est composée de 3 AA :

2A71I - Ethique et déontologie du travail social

2A72I - Méthodes d'entretien d'aide en travail social

2A73I - Droit pénal

Cohérence de l'UE : les AA de cette UE sont associées soit en raison de leur cohérence disciplinaire, soit en raison de la complémentarité des compétences et des capacités qu'elles évaluent.

Prérequis / Co-requis : Aucun

Critère de réussite de l'UE : La cotation globale de l'UE se fait en calculant la moyenne arithmétique pondérée des notes obtenues aux AA. Considérant que des capacités liées à la compétence 3 du référentiel de compétences AS sont incontournables pour la construction de l'identité professionnelle des étudiants et sont exclusivement travaillées en Ethique et déontologie du travail social (2A71I), un échec dans cette activité entraînera l'échec de l'UE. En effet, la cote de cette AA constituera la cote de l'UE.

2A71I - Ethique et déontologie du travail social

Volume Horaire	Crédits ECTS	Période	Pondération AA
21	2	Q.1 & Q.2	40 points

Titulaire(s) : Michel Guissard - m.guissard@isfsc.be

Descriptif de l'activité :

La déontologie est aujourd'hui couramment définie comme l'ensemble des devoirs imposés aux professionnels dans l'exercice de leur métier. Dans ce sens, elle se rapproche d'une morale professionnelle constituée d'obligations juridiques ou morales : respect des opinions religieuses, philosophiques et politiques d'autrui, promotion de la justice sociale, du changement sociétal, émancipation des personnes et des collectivités, respect de la vie privée, du secret professionnel, etc. Mais la déontologie peut être aussi considérée en référence à son sens étymologique, comme une réflexion critique (logos) sur ce qu'il faut faire ou sur ce qu'il est préférable de faire (deontos). C'est dans cette autre optique que le cours s'inscrit. Dans un contexte économique, politique et social qui malmène nombre de valeurs et de principes fondamentaux du travail social, nous mettrons en œuvre des modes de réflexion et d'action en vue de trouver des solutions préférables par rapport aux situations de pratiques de travail social dans lesquelles se nichent des enjeux souvent contradictoires. Contenu minimal - Eléments moraux : principes, valeurs, normes. - Eléments d'éthique première : prise en compte de l'intervenant social (JE) ; de la personne ou du groupe accompagnés (TU) ; du cadre institutionnel et du contexte et du contexte sociétal (IL). - Eléments juridiques : secret professionnel, secret professionnel partagé ... - Eléments d'éthique seconde : la délibération éthique

Acquis d'apprentissage :

Au terme de l'AA, l'étudiant sera capable :

- d'expliquer, d'illustrer, d'appliquer des repères déontologiques nécessaires à l'analyse de situations professionnelles ;
- de mener une délibération éthique sur une problématique professionnelle.

Eval. Janvier

Examen écrit

Eval. Juin

Travail

2ème session

La ou les parties en échec sont à représenter

Eval. Plan B

Examen écrit sur la matière du 1er quadrimestre + travail

Support(s) de cours :

Syllabus

Discipline : Méthodologie du service social et des sciences sociales

Compétence(s) évaluée(s) :

COMPETENCE 3 : INSCRIRE SA PRATIQUE DANS UNE REFLEXION CRITIQUE, CITOYENNE ET RESPONSABLE

Capacité(s) évaluée(s) :

- Capacité 3.1: Construire son identité professionnelle
- Capacité 3.2 : Interroger, évaluer et ajuster sa pratique et son positionnement
- Capacité 3.3 : Exercer un jugement professionnel
- Capacité 3.4 : Mener une réflexion en vue de prendre des décisions responsables

2A72I - Méthodes d'entretien d'aide en travail social

Volume Horaire	Crédits ECTS	Période	Pondération AA
21	2	Q.1	40 points

Titulaire(s) : Marie Couvert - m.couvert@isfsc.be, Dimitri Freson - d.freson@isfsc.be, Sevim Teke - s.teke@isfsc.be

Descriptif de l'activité :

Le cours vise à développer chez l'étudiant une posture d'exploration de la situation du (des) bénéficiaire(s). Afin d'être au plus près de ce que serait l'aide pour ce(s) dernier(s), une attention particulière est accordée à l'exploration des contextes dans lesquels évoluent le(s) bénéficiaire(s) et le(s) travailleur(s) social (-aux). D'autre part, comme l'entretien engage personnellement le travailleur social, l'exploration concernera aussi les résonances de la rencontre pour le travailleur social. Une typologie d'entretiens sera développée, en vue de créer des repères en lien avec les missions. Le cours proposera des apports théoriques et des exercices Fiches UE destinés à développer des habiletés à la rencontre et à l'intervention impliquant entre autres de désamorcer une attitude de réactivité et à stimuler et/ou entretenir curiosité, intérêt, disponibilité et créativité, à développer l'écoute et la communication.

Ce cours de méthodes d'entretien se centre sur l'entretien singulier ou de petit groupe (familial par exemple). L'entretien collectif sera abordé lors de cours de communication de groupes (conduite de réunion, animation de groupes...).

Contenu minimal :

- Introduction : l'entretien d'aide parmi d'autres formes d'entretien ; dans ce contexte, le cours est à situer en lien avec le cours d'entretien de recherche de 1ère année. - Typologie d'entretiens et missions.
- Particularités de la rencontre : asymétrie, unicité de la rencontre, représentations respectives (transfert et contre-transfert), définition de la relation...
- Posture de l'intervenant : création d'un cadre et des conditions de la rencontre, attitude de disponibilité engageant toute la personne de l'intervenant, écoute et exploration de la demande, identification d'attitudes possibles de l'intervenant (projection, identification, ...), communication et métacommunication...
- Entretien, aide et changement.

Acquis d'apprentissage :

Au terme de l'activité d'enseignement, l'étudiant(e) sera capable d'identifier et expérimenter des savoir-faire et des savoir-être tels que l'écoute, l'intérêt, la considération, la synthèse, la mise en contexte social, l'analyse de la demande etc., en vue d'aider au changement.

Eval. Janvier

/

Eval. Juin

Travail + évaluation continue

2ème session

Travail

Eval. Plan B

Pas d'évaluation spécifique en Plan B

Support(s) de cours :

Syllabus

Discipline : Méthodologie du service social et des sciences sociales

Compétence(s) évaluée(s) :

- Compétence 1 : Établir une communication professionnelle.
- Compétence 4 : Identifier, analyser et questionner les contextes sociétaux pour en comprendre les enjeux.
- Compétence 7 : Construire, développer et gérer des relations professionnelles avec les personnes, les groupes et les communautés.

Capacité(s) évaluée(s) :

- Capacité 1.1 : Choisir les outils de communication adaptés aux publics et propres aux services.
- Capacité 4.4 : Construire un regard critique.
- Capacité 7.3 : Acquérir et développer des habiletés relationnelles.
- Capacité 7.4 : Ajuster ses relations professionnelles en fonction des enjeux et des contextes.

2A73I - Droit pénal

Volume Horaire

18

Crédits ECTS

1

Période

Q.1

Pondération AA

20 points

Titulaire(s) : Simon Menschaert - s.menschaert@isfsc.be

Descriptif de l'activité :

Le domaine d'intervention des assistants sociaux côtoie régulièrement le champ pénal. Les notions de criminalité, déviance, difficultés et exclusion sociales méritent d'être interrogées, de même que les liens réels ou construits qu'elles peuvent avoir entre elles. Il s'agit d'un cours théorique et critique, illustré de nombreux exemples pratiques et vivants, et accroché à l'actualité. Il est important que les assistants sociaux :

- développent une approche critique en matière criminologique ;
- comprennent le système pénal auquel, comme tout le monde, les personnes avec lesquelles ils travailleront risquent d'être confrontées un jour, avec les incertitudes, les difficultés et les conséquences importantes qui en découlent dans leur vie ;
- puissent répondre aux questions que leurs « clients » peuvent leur poser et, si nécessaire, les diriger vers les personnes ou les services spécialisés ;
- comprennent le contexte général des institutions qui œuvrent dans la sphère pénale et avec lesquelles ils seront peut-être amenés à collaborer (services de médiation, administration pénitentiaire, service de police, etc.) ;
- soient des citoyennes et citoyens informés, avertis et critiques...

Contenu minimal:

- Délinquance et criminalité, ordre social et État de droit démocratique ;
- droit, interventions sociales et morale; - les catégories d'infractions reprises par le code pénal (contraventions, délits et crimes) ; les acteurs du procès pénal (la personne suspectée, la victime, les avocats, le ministère public et les juges) ;
- l'enquête (information par le procureur du Roi et instruction par le juge d'instruction), la détention préventive...
- les différentes juridictions compétentes ;
- le procès pénal, le jugement, les voies de recours;
- l'exécution des peines et les instances qui en sont chargées ;
- travail social et système pénal.

Acquis d'apprentissage :

Au terme de l'activité d'enseignement, l'étudiant(e) sera capable de comprendre comment fonctionne le champ pénal, ainsi que l'importance et les modalités de l'action sociale mise en œuvre dans ce champ.

Eval. Janvier

Examen oral

Eval. Juin

/

2ème session

Examen oral

Eval. Plan B

Examen oral

Support(s) de cours :

Syllabus

Discipline : Droit

Compétence(s) évaluée(s) :

- Compétence 4 : Identifier, analyser et questionner les contextes sociétaux pour en comprendre les enjeux.

Capacité(s) évaluée(s) :

- Capacité 4.4 : Construire un regard critique.

Crédits ETCS	5	Implantation		ISFSC - Rue de la Poste 111 - 1030 Bruxelles	
Volume Horaire	57	Niveau CFC	6	Période	Q.2
Langue(s)	français				
Cycl	Bachelier - Assistant social				
Niveau	Bloc 2	Pondération de l'UE		100 points	
Obligatoire/Option	Obligatoire				
Responsable UE	Cécile Hees - c.hees@isfsc.be				

Cette UE est composée de 3 AA :

- 2A81I - Sociologie de l'intégration et de l'exclusion
- 2A82I - Approche systémique de l'intervention sociale
- 2A83I - Travail social et questions interculturelles

Cohérence de l'UE : les AA de cette UE sont associées soit en raison de leur cohérence disciplinaire, soit en raison de la complémentarité des compétences et des capacités qu'elles évaluent.

Prérequis / Co-requis : Aucun

Critère de réussite de l'UE : La cotation globale de l'UE se fait en calculant la moyenne arithmétique pondérée des notes obtenues aux AA.

2A81I - Sociologie de l'intégration et de l'exclusion

Volume Horaire	Crédits ECTS	Période	Pondération AA
24	2	Q.2	40 points

Titulaire(s) : Danièle Peto - d.peto@isfsc.be

Descriptif de l'activité :

Le concept d'exclusion sociale perd aujourd'hui de sa rigueur compréhensive tant les phénomènes qualifiés d'exclusion sociale deviennent multiples et diversifiés. A travers ce cours l'étudiant sera introduit à quelques modèles théoriques, pierres de touche dans la recherche contemporaine. Ceci permettra de repréciser la notion même d'exclusion sociale et de la situer face au processus d'intégration sociale dont elle est toujours face inverse. Sur base de ces balises théoriques précises et en s'appuyant toujours sur un phénomène social concret, l'étudiant apprendra à réfléchir les liens et passages entre intégration et exclusion; à développer une réflexion analytique rigoureuse face à ces phénomènes; et à élaborer un questionnement en termes d'action et de justice sociales. Une partie du cours sera consacrée à questionner plus particulièrement le phénomène actuel de ghettoïsation de certains quartiers, en Belgique comme en France.

Acquis d'apprentissage :

AU terme de cette AA, l'étudiant sera capable de :

- développer une réflexion analytique rigoureuse des phénomènes d'intégration et d'exclusion sociales grâce aux outils théoriques développés en séance ;
- élaborer un questionnement en termes d'action et de justice sociales.

Eval. Janvier

Eval. Juin

2ème session

Eval. Plan B

/

Examen écrit

Examen écrit

Plan B = Plan A

Support(s) de cours :

Dias utilisées en séances et Notes de cours partielles disponibles sur Teams **Discipline : Sociologie**

Compétence(s) évaluée(s) :

- Compétence 1 : Etablir une communication professionnelle.
- Compétence 3 : Inscrire sa pratique dans une réflexion critique, citoyenne et responsable.
- Compétence 5 : Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés.
- Compétence 6 : Elaborer, mettre en œuvre et évaluer avec les personnes, les groupes et les communautés un processus d'intervention sociale.
- Compétence 7 : Construire, développer et gérer des relations professionnelles avec les personnes, les groupes et les communautés.

Capacité(s) évaluée(s) :

- Capacité 1.4 : Adopter le langage professionnel du secteur.
- Capacité 3.1 : Construire son identité professionnelle.
- Capacité 3.2 : Interroger, évaluer et ajuster sa pratique et son positionnement.
- Capacité 3.3 : Exercer un jugement professionnel.
- Capacité 3.4 : Mener une réflexion en vue de prendre des décisions responsables.
- Capacité 3.5 : Actualiser, enrichir ses compétences (savoirs, savoir-faire, savoir-être) dans une optique de développement professionnel et personnel.
- Capacité 5.1 : Clarifier les difficultés, les besoins, les demandes, les attentes, les intérêts des personnes, des groupes et des communautés.
- Capacité 5.2 : Identifier les ressources et compétences potentiellement mobilisables des personnes, des groupes et des communautés.
- Capacité 5.3 : Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent.
- Capacité 5.4 : Etablir des relations entre les éléments constitutifs de la situation en vue d'élaborer un processus d'intervention.
- Capacité 6.1 : Clarifier les mandats professionnel, institutionnel et social.
- Capacité 6.4 : Favoriser et soutenir l'autonomie et la responsabilité des personnes, des groupes et des communautés.
- Capacité 7.1 : Etablir une relation d'aide, avec les personnes, les groupes, et les communautés.
- Capacité 7.3 : Acquérir et développer des habiletés relationnelles.

2A82I - Approche systémique de l'intervention sociale

Volume Horaire	Crédits ECTS	Période	Pondération AA
21	2	Q.2	40 points

Titulaire(s) : Cécile Hees - c.hees@isfsc.be, Laurence Leroy - l.leroy@isfsc.be, Nathalie Philippart - n.philippart@isfsc.be, Sevim Teke - s.teke@isfsc.be

Descriptif de l'activité :

Ce séminaire permettra aux étudiants de s'initier au concept de système et à son fonctionnement. Le cours propose l'appropriation et la manipulation de concepts destinés à éclairer la dynamique et les interrelations de systèmes à différents niveaux de lecture (du micro au macro), en y intégrant les notions de complexité, d'instabilité, de désordre, de contradiction, de créativité, de paradoxe. Contenu minimal : - Introduction historique et épistémologique - Concepts et définitions autour du système (métacommunication, contexte, homéostasie, changement, compréhension de la demande, etc) - Théorie de la communication dans les systèmes ouverts.

Acquis d'apprentissage :

Au terme de l'activité d'enseignement, l'étudiant sera capable d'utiliser des concepts et des notions systémiques pour comprendre une situation dans son contexte, pour comprendre la demande et le mandat de l'AS, et pour intervenir dans les situations qu'il rencontre.

Eval. Janvier

/

Eval. Juin

Examen oral en petit groupe

2ème session

Examen oral en petit groupe

Eval. Plan B

Plan B = Plan A

Support(s) de cours :

Syllabus et notes prises au cours (dont la présentation de l'intervenant.e extérieur.e).

Discipline : Méthodologie du service social et des sciences sociales

Compétence(s) évaluée(s) :

- Compétence 1 : Etablir une communication professionnelle.
- Compétence 5 : Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés.
- Compétence 7 : Construire, développer et gérer des relations professionnelles avec les personnes, les groupes et les communautés.

Capacité(s) évaluée(s) :

- Capacité 1.4 : Adopter le langage professionnel du secteur.
- Capacité 3.1 : Construire son identité professionnelle.
- Capacité 3.2 : Interroger, évaluer et ajuster sa pratique et son positionnement.
- Capacité 3.3 : Exercer un jugement professionnel.
- Capacité 3.4 : Mener une réflexion en vue de prendre des décisions responsables.
- Capacité 3.5 : Actualiser, enrichir ses compétences (savoirs, savoir-faire, savoir-être) dans une optique de développement professionnel et personnel.
- Capacité 5.1 : Clarifier les difficultés, les besoins, les demandes, les attentes, les intérêts des personnes, des groupes et des communautés.
- Capacité 5.2 : Identifier les ressources et compétences potentiellement mobilisables des personnes, des groupes et des communautés.
- Capacité 5.3 : Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent.
- Capacité 5.4 : Etablir des relations entre les éléments constitutifs de la situation en vue d'élaborer un processus d'intervention.
- Capacité 6.1 : Clarifier les mandats professionnel, institutionnel et social.
- Capacité 6.4 : Favoriser et soutenir l'autonomie et la responsabilité des personnes, des groupes et des communautés.
- Capacité 7.1 : Etablir une relation d'aide, avec les personnes, les groupes, et les communautés.
- Capacité 7.3 : Acquérir et développer des habiletés relationnelles.

2A83I - Travail social et questions interculturelles

Volume Horaire	Crédits ECTS	Période	Pondération AA
12	1	Q.2	20 points

Titulaire(s) : Jessica Willocq - j.willocq@isfsc.be

Descriptif de l'activité :

Les travailleurs sociaux, de par leur rôle, sont amenés à travailler avec l'hétérogénéité des populations qui composent notre société « métissée » et sont en permanence confrontés aux différences culturelles. Si ces différences peuvent parfois constituer un obstacle ou un frein à la communication, elles peuvent également être surmontées et donc l'enrichir. Nous verrons à travers des exemples concrets, des rencontres avec des professionnels et/ou des spécialistes du travail social en contexte interculturel les pratiques et les enjeux en présence. Les débats permettront aux étudiants de questionner les pratiques des travailleurs sociaux confrontés à la diversité des acteurs en présence, de mettre en débat les forces et les limites de l'action interculturelle et de découvrir des expériences innovantes d'action en contexte multiculturel. Le cours est composé d'ateliers articulant : - Les disciplines du champ des sciences sociales : anthropologie, droit, économie, histoire, sciences médicosociales, sciences politiques, sociologie, philosophie, psychologie, ... constituant des savoirs ; - Les méthodologies d'analyse des situations interculturelles et d'intervention constituant le savoir-faire ; - Le positionnement culturel, personnel, professionnel par rapport à l'altérité constituant le savoir être. Ce cours est animé par un professeur de pratique, qui organise des intervenants extérieurs en lien avec les Activités d'Intégration Professionnelle, afin de relier la théorie vue aux autres cours et la pratique du travail social. Contenu minimal: - Ateliers-débats organisés avec des invités sur des thématiques différentes en lien avec les questions d'interculturalité. - Que les professeurs de pratique professionnelle puissent à travers cet atelier traiter la question transversale de l'interculturalité. Une sortie thématique peut être organisée en fonction des possibilités organisationnelles et des besoins des ateliers.

Acquis d'apprentissage :

Au terme de cette activité d'enseignement, l'étudiant(e) sera capable de :

- Construire son identité professionnelle
- Interroger, évaluer et ajuster sa pratique et son positionnement
- Exercer un jugement professionnel.
- Actualiser, enrichir ses compétences (savoirs, savoir-faire, savoir-être) dans une optique de développement professionnel et personnel.
- Acquérir et développer des habiletés relationnelles
- Ajuster ses relations professionnelles en fonction des enjeux et des contextes

Eval. Janvier

/

Eval. Juin

Travail collectif

2ème session

Travail écrit individuel

Eval. Plan B

Plan B = Plan A

Support(s) de cours :

Notes prises au cours, Syllabus, documents distribués en séance et/ou déposés sur Teams

Discipline : Méthodologie du service social et des sciences sociales

Compétence(s) évaluée(s) :

- Compétence 1 : Etablir une communication professionnelle.
- Compétence 3 : Inscrire sa pratique dans une réflexion critique, citoyenne et responsable.
- Compétence 5 : Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés.
- Compétence 6 : Elaborer, mettre en œuvre et évaluer avec les personnes, les groupes et les communautés un processus d'intervention sociale.
- Compétence 7 : Construire, développer et gérer des relations professionnelles avec les personnes, les groupes et les communautés.

Capacité(s) évaluée(s) :

- Capacité 1.4 : Adopter le langage professionnel du secteur.
- Capacité 3.1 : Construire son identité professionnelle.
- Capacité 3.2 : Interroger, évaluer et ajuster sa pratique et son positionnement.
- Capacité 3.3 : Exercer un jugement professionnel.
- Capacité 3.4 : Mener une réflexion en vue de prendre des décisions responsables.
- Capacité 3.5 : Actualiser, enrichir ses compétences (savoirs, savoir-faire, savoir-être) dans une optique de développement professionnel et personnel.
- Capacité 5.1 : Clarifier les difficultés, les besoins, les demandes, les attentes, les intérêts des personnes, des groupes et des communautés.
- Capacité 5.2 : Identifier les ressources et compétences potentiellement mobilisables des personnes, des groupes et des communautés.
- Capacité 5.3 : Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent.
- Capacité 5.4 : Etablir des relations entre les éléments constitutifs de la situation en vue d'élaborer un processus d'intervention.
- Capacité 6.1 : Clarifier les mandats professionnel, institutionnel et social.
- Capacité 6.4 : Favoriser et soutenir l'autonomie et la responsabilité des personnes, des groupes et des communautés.
- Capacité 7.1 : Etablir une relation d'aide, avec les personnes, les groupes, et les communautés.
- Capacité 7.3 : Acquérir et développer des habiletés relationnelles.

Crédits ETCS	5	Implantation		ISFSC - Rue de la Poste 111 - 1030 Bruxelles	
Volume Horaire	45	Niveau CFC	6	Période	Q.2
Langue(s)	français				
Cycl	Bachelier - Assistant social				
Niveau	Bloc 2	Pondération de l'UE		100 points	
Obligatoire/Option	Obligatoire				
Responsable UE	Maud Verjus - m.verjus@isfsc.be				

Cette UE est composée de 2 AA :

2A91I - Santé communautaire

2A92I - Travail social communautaire

Cohérence de l'UE : les AA de cette UE sont associées soit en raison de leur cohérence disciplinaire, soit en raison de la complémentarité des compétences et des capacités qu'elles évaluent.

Prérequis / Co-requis : Aucun

Critère de réussite de l'UE : La cotation globale de l'UE se fait en calculant la moyenne arithmétique pondérée des notes obtenues aux AA.

2A91I - Santé communautaire

Volume Horaire

24

Crédits ECTS

3

Période

Q.2

Pondération AA

60 points

Titulaire(s) : Sabine Wibaut - s.wibaut@isfsc.be

Descriptif de l'activité :

Le concept de santé est vu comme une ressource des individus et des populations. Nous nous référons à une approche systémique. Et à la définition de l'OMS, c'est à dire que la santé est « *est un état complet de bien-être/équilibre physique, mental et social. Elle ne traduit pas seulement l'absence de maladie ou d'infirmité* ». Par cette approche, on peut considérer l'assistant social comme un acteur de santé. Nous étudions la mise en place de projet de santé systémique à travers les stratégies de promotion, éducation pour la santé. Les étudiants découvrent à travers l'apport théorique mais surtout à travers les rencontres de professionnels de terrain les stratégies de santé communautaire.

Contenu minimal:

- Concept de santé.
- Vision systémique de la santé (promotion de la santé).
- Les projets de santé communautaire.
- Lien avec les déterminants de santé et les inégalités sociales de santé
- Approche pratique des acteurs de terrain

Acquis d'apprentissage :

Au terme de l'activité d'enseignement, l'étudiant(e) sera capable de :

- comprendre les finalités spécifiques de l'action communautaire ;
- identifier la dimension politique de l'action communautaire; - repérer les spécificités méthodologiques à l'action communautaire;
- identifier la posture particulière du travailleur social et la place de l'acteur;
- repérer les conditions nécessaires à l'action communautaire.

Eval. Janvier

/

Eval. Juin

Evaluation écrite à livre ouvert

2ème session

Evaluation écrite à livre ouvert

Eval. Plan B

Plan B = Plan A

Support(s) de cours :

Portfolio

Discipline : Sciences psycho-médico-sociales

Compétence(s) évaluée(s) :

- Compétence 4 : Identifier, analyser et questionner les contextes sociétaux pour en comprendre les enjeux.

Capacité(s) évaluée(s) :

- Capacité 4.1 : Repérer et décrire les données multidimensionnelles des contextes d'intervention et leur évolution.

2A92I - Travail social communautaire

Volume Horaire	Crédits ECTS	Période	Pondération AA
21	2	Q.2	40 points

Titulaire(s) : Maud Verjus - m.verjus@isfsc.be

Descriptif de l'activité :

Dans notre contexte actuel où les politiques sociales et les méthodologies du travail social mettent de plus en plus l'accent sur l'individu et sa responsabilité, il s'agira d'envisager une lecture davantage structurelle des problématiques sociales dans une perspective de changement social à partir des acteurs eux-mêmes. Cette approche a pour finalité une meilleure répartition du pouvoir et du savoir dans la société. Il s'agira d'initier l'étudiant à un questionnement théorique et méthodologique sur la démarche du travail social communautaire.

Contenu minimal : · Identification des spécificités des trois grandes méthodologies du travail social et leur complémentarité · Repères théoriques sur les notions de « communauté » et de « citoyenneté » · Construction des savoirs théoriques sur base de rencontres avec des expériences de terrain · Posture spécifique des acteurs

Acquis d'apprentissage :

Au terme de l'activité d'enseignement, l'étudiant(e) sera capable de :

- comprendre les finalités spécifiques de l'action communautaire ; - identifier la dimension politique de l'action communautaire;
- repérer les spécificités méthodologiques à l'action communautaire;
- identifier la posture particulière du travailleur social et la place de l'acteur; - repérer les conditions nécessaires à l'action Communautaire

Eval. Janvier

/

Eval. Juin

Examen écrit

2ème session

Examen écrit

Eval. Plan B

Plan B = Plan A

Support(s) de cours :

Discipline : Méthodologie du service social et des sciences sociales

Compétence(s) évaluée(s) :

- Compétence 4 : Identifier, analyser et questionner les contextes sociétaux pour en comprendre les enjeux.

Capacité(s) évaluée(s) :

- Capacité 4.1 : Repérer et décrire les données multidimensionnelles des contextes d'intervention et leur évolution.